

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 juin 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 juin 2013

2013 DASCO 26 G Dotations (97.937 euros) à divers collèges publics parisiens.

Mme Colombe BROSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L. 213-2 et R. 421-72 ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2013, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose d'attribuer des dotations de fonctionnement pour travaux d'entretien à divers collèges parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSEL, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des dotations de fonctionnement pour travaux d'entretien sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens :

Nom de l'établissement	Motifs	Montant
Collège Montgolfier – 3è	Réparation d'une porte coupe-feu au 3è étage	1.749 euros
Collège Couperin – 4è	Mise en peinture du préau, du bureau du surveillant, du WC handicapé et de 3 salles de classe	10.152 euros
Collège Queneau – 5è	Maintenance du système de sécurité incendie	3.605 euros
Collège Prévert – 6è	Réfection des sanitaires de l'appartement de fonction de la directrice de la SEGPA, réfection du sol du foyer, mise en peinture d'une salle de classe	5.753 euros
Collège Romains – 7è	Maintenance du système de sécurité incendie	3.430 euros
Collège Gréard – 8è	Divers travaux de réparation en chaufferie	3.227 euros
Collège Aubrac – 11è	Remise en état d'une trappe de désenfumage	1.186 euros
Collège Tillion (ex d'Indy) –	Transfert d'appareil de cuisson depuis le collège Mallarmé, réparation de	

12è	l'horloge mère	4.463 euros
Collège Mann – 13è	Remplacement de deux radiateurs et de la pompe de chauffage, réparation du lave-vaisselle	7.027 euros
Collège Giacometti – 14è	Remplacement de deux blocs gaz sur la chaudière	3.108 euros
Collège Modigliani – 15è	Remplacement de câble de terre sur l'Equipement de Contrôle et Signalisation	1.561 euros
Collège Mallarmé – 17è	Remplacement d'un radiateur de l'appartement 4A	2.290 euros
Collège Ronsard – 17è	Remplacement de vitres cassées	1.184 euros
Collège Clémenceau – 18è	Réfection du sol du logement de fonction de l'intendant	1.092 euros
Collège Coysevox – 18è	Réparation et remise en état des équipements de désenfumage	3.466 euros
Collège Dormoy – 18è	Réfection des peintures et du sol du logement de fonction de la gardienne	3.360 euros
Collège Philippe – 18è	Aménagement de pieds d'arbres	4.060 euros
Collège Utrillo – 18è	Remplacement du radiateur de la salle de bains de l'appartement de fonction de la gardienne, remplacement de vitres cassées	3.988 euros
Collège Pailleron – 19è	Remise en état du circuit de l'armoire froide de cuisine	1.091 euros
Collège Péguy – 19è	Remplacement de la pompe double du réseau de chauffage	4.536 euros
Collège Varèse – 19è	Travaux d'électricité	945 euros
Collège Besson – 20è	Scellement du portail de l'entrée secondaire	1.650 euros
Collège Doisneau – 20è	Réparation de l'alimentation électrique des portes coupe-feu	1.491 euros
Collège Faure – 20è	Remise en état de la station de refoulement des eaux usées	13.263 euros
Collège Matisse – 20è	Réparations en maçonnerie	3.534 euros
Collège Mendès-France – 20è	Mise en peinture de 9 salles de classe et de la cage d'escaliers des logements de fonction	6.726 euros
	Total	97.937 euros

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, nature 655113, rubrique 221 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2013.

Article 3 : Chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).